



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2018/4022

Lyon 9e - Mise à disposition à titre gratuit par la Ville de Lyon à la SERL du volume 3 correspondant à la dalle du parvis du forum de la Duchère et autorisation donnée à la SERL dans le cadre de la réalisation de travaux de renforcement de la dalle et d'aménagement du forum de la Duchère sis 225 - 226 avenue du Plateau - EI 09 241

Direction Centrale de l'Immobilier

**Rapporteur** : Mme GAY Nicole

**SEANCE DU 2 JUILLET 2018**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 5 JUILLET 2018

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 25 JUIIN 2018

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 5 JUILLET 2018

DELIBERATION AFFICHEE LE : 12 JUILLET 2018

**PRESIDENT** : M. KEPENEKIAN Georges

**SECRETAIRE ELU** : Mme HAJRI Mina

**PRESENTS** : M. KEPENEKIAN, M. BRUMM, Mme DOGNIN-SAUZE, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. CORAZZOL, Mme GAY, M. GRABER, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme REYNAUD, M. DURAND, Mme RIVOIRE, M. LE FAOU, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. LEVY, Mme FRIH, M. MALESKI, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAINNE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, Mme MANOUKIAN, Mme HAJRI, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, Mme BAUME

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : M. FENECH (pouvoir à M. GUILLAND), Mme BERRA (pouvoir à Mme de LAVERNEE), M. RUDIGOZ (pouvoir à M. DURAND), M. COLLOMB (pouvoir à M. KEPENEKIAN), M. JULIEN-LAFERRIERE (pouvoir à Mme ROLLAND-VANNINI), Mme SANGOUARD (pouvoir à Mme BALAS), M. HAVARD (pouvoir à Mme CONDEMINE), Mme PERRIN-GILBERT (pouvoir à Mme GRANJON), M. BOUDOT, Mme MADELEINE (pouvoir à M. BROLIQUIER)

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2018/4022 - LYON 9E - MISE A DISPOSITION A TITRE GRATUIT PAR LA VILLE DE LYON A LA SERL DU VOLUME 3 CORRESPONDANT A LA DALLE DU PARVIS DU FORUM DE LA DUCHERE ET AUTORISATION DONNEE A LA SERL DANS LE CADRE DE LA REALISATION DE TRAVAUX DE RENFORCEMENT DE LA DALLE ET D'AMENAGEMENT DU FORUM DE LA DUCHERE SIS 225 - 226 AVENUE DU PLATEAU - EI 09 241 (DIRECTION CENTRALE DE L'IMMOBILIER)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 14 juin 2018 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

La Ville de Lyon est propriétaire d'un tènement composé d'un garage enterré sur trois niveaux et d'un forum supporté par la partie supérieure de ce garage constituant un espace public cadastré AS 13 représentant une surface de 2 319 m<sup>2</sup> et situé 225-226 avenue du Plateau à la Duchère à Lyon 9<sup>e</sup>.

Cet ensemble immobilier complexe fait l'objet d'un état descriptif de division en volumes dont le volume n° 3 correspond à l'esplanade du forum de la Duchère qui, dans le cadre de la ZAC de la Duchère, est en cours d'aménagement par la SERL.

Afin de permettre à la SERL de réaliser les travaux nécessaires et préalables au renforcement de la dalle du forum, la Ville de Lyon a, suite à la délibération n° 2016/2477 du 14 novembre 2016, consenti au profit de la SERL une convention d'occupation temporaire à titre gratuit du volume 3, laquelle arrive à échéance le 31 juillet 2018.

Suite à certaines difficultés techniques rencontrées sur site, la totalité des travaux n'ont pas pu être réalisés selon le planning initialement prévu ce qui nécessite de nouvelles interventions.

Aussi les parties se sont rapprochées afin de convenir des modalités de prolongation d'occupation du site par la passation d'une nouvelle convention laquelle prendra effet le 1<sup>er</sup> août 2018 pour se terminer, eu égard au planning actuel des travaux, au plus tard le 30 avril 2019. Il est précisé qu'il existera une faculté de prorogation d'un mois supplémentaire aux mêmes conditions.

Il est donc proposé que la Ville de Lyon prolonge la mise à disposition du volume 3 au profit de la SERL en vue de la poursuite des travaux nécessaires à l'aménagement de la dalle du forum décrits dans la convention jointe au rapport.

Les travaux seront réalisés en respect des règles de l'art et de sécurité, aux frais exclusifs de la SERL et sous son entière responsabilité.

Enfin, il vous est proposé d'approuver la gratuité de cette nouvelle occupation s'agissant d'une mise à disposition en vue de la réalisation de travaux s'inscrivant dans le cadre de la ZAC de la Duchère. Pour votre pleine information, il est précisé que la valeur locative annuelle du terrain est estimée à 83 485 euros soit 62 613 euros pour la période demandée.

Vu la délibération n° 2016/2477 du 14 novembre 2016 ;

Vu ladite convention d'occupation temporaire ;

M. le Maire du 9<sup>e</sup> arrondissement ayant été consulté pour avis par courrier le 18 mai 2018 ;

Vu l'avis du Conseil du 9<sup>e</sup> arrondissement ;

Où l'avis de la commission immobilier - bâtiments ;

### **DELIBERE**

1. La convention de mise à disposition à la SERL d'une durée de 9 mois à titre gratuit du volume 3 correspondant à la dalle du forum de la Duchère pour les travaux de renforcement de la dalle et d'aménagement du forum sis 225-226 avenue du Plateau à Lyon 9<sup>e</sup> aux conditions précitées est approuvée.

2. M. le Maire est autorisé à signer ladite convention ainsi que tout document y afférent.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

Nicole GAY